

Bulletin d'histoire politique

La documentation de presse et l'histoire politique

Jean-Claude Duval



Volume 1, numéro 2-3, printemps 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063188ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063188ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Duval, J.-C. (1993). La documentation de presse et l'histoire politique. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 61–62. <https://doi.org/10.7202/1063188ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

administratifs. Pour se faire une idée un peu plus précise de son contenu, voyons ce dont il a été question en 1992 :

- *La participation du Québec aux associations de parlementaires américains;*
- *L'élection d'un député patriote en 1832;*
- *Le Service de la recherche : vingt ans d'appui aux parlementaires;*
- *Les effets de la prorogation sur les travaux parlementaires;*
- *Politique de gestion des documents à l'Assemblée nationale;*
- *Les bibliothèques parlementaires et les citoyens;*
- *Philippe Vallière, fournisseur d'ameublement pour les édifices parlementaires;*
- *L'Assemblée nationale et la féminisation des titres.*

Le dernier numéro de 1992 était consacré uniquement au bicentenaire de l'Institution parlementaire. De plus, le *Bulletin* contient habituellement une «Chronique sur la procédure parlementaire canadienne», une chronique sur l'utilisation de certains mots parlementaires et, parfois, la critique d'un volume.

Le *Bulletin* est publié trois fois par année. Il s'adresse surtout aux députés et aux employés de l'Assemblée, de même qu'aux personnes qui partagent un intérêt à l'égard des institutions parlementaires du Québec. Il est également distribué à des bibliothèques parlementaires, gouvernementales, universitaires, collégiales et municipales, ce qui fait un total d'environ 500 abonnés.

Les gens qui y écrivent des articles sont en général des professionnels de l'Assemblée nationale (historiens, politologues, avocats...) et, parfois, des députés. Nos pages sont aussi ouvertes aux gens de l'extérieur qui s'intéressent à la vie parlementaire.

Enfin, il me reste à souligner que, à l'occasion de son 20^e anniversaire, le *Bulletin* a publié un «Index 1970-1990» qui contient des résumés analytiques des articles et un index auteurs-sujets. Nous en avons encore quelques copies disponibles (418-643-4567).

LA DOCUMENTATION DE PRESSE ET L'HISTOIRE POLITIQUE

par Jean-Claude Duval
Responsable du Service
de la documentation de presse
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La documentation extraite de la presse quotidienne a pris une importance croissante dans tous les secteurs liés à l'actualité et à l'évolution de la vie politique, économique, sociale et culturelle. À tous les gens intéressés par la vie politique, Parlement, partis politiques, gouvernement, groupes d'intérêts, etc., la documentation tirée des journaux peut fournir un inventaire de l'opinion sur les grands problèmes en cours et une information rapide sur les questions les plus diverses.

Créé en 1972, le Service de la documentation de presse de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale fournit un appui documentaire à la recherche. Cet appui se concrétise par la constitution de dossiers de coupures sur des thèmes spécifiques.

La spécialité du Service est la revue de presse écrite. Le personnel dépouille 12 quotidiens, soit: *Le Devoir*, *The Gazette*, *Journal de Québec*, *La Presse*, *Le Soleil*, *The Globe and Mail*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Journal de Montréal*, et un périodique spécialisé, *Les Affaires*. Les revues de presse en provenance des délégations du Québec à Victoria, à Edmonton, à Moncton et à Toronto sont dépouillées d'une manière sélective. Tous les articles choisis sont reproduits sur du papier 8 1/2 X 14. Les articles sont classés par sujet et en ordre chronologique dans quelque 600 dossiers portant sur l'actualité économique, politique, sociale et culturelle du Québec et du Canada. Une liste des vedettes matières ou des descripteurs est disponible sur demande.

Les coupures de presse sont détruites après 10 ans de conservation, à l'exception de celles concernant l'Assemblée nationale, les parlementaires, les partis politiques du Québec, la Constitution, la langue et quelques autres thèmes. La collection remonte à 1972. Des articles sur des parlementaires ayant siégé à l'Assemblée nationale de 1976 à 1985 sont aussi disponibles. Ces dossiers ont été enrichis

par des coupures de presse locales (hebdomadaires régionaux).

L'accessibilité de certains dossiers étant rendue difficile en raison de la masse documentaire, le Service a publié des revues de presse sélectives. Quelques titres: "L'accord du Lac Meech, mars 1987/décembre 1989", "Aspects économiques du projet souverainiste, 1972/1990", "Commission Bélanger/Campeau, 1990-1991", "Le débat constitutionnel, août 1991/septembre 1992", "Le référendum 1992".

Le Service collabore avec les centres de documentation des partis politiques et de la Tribune de la presse. On répond aux demandes d'information des parlementaires et des employés de l'Assemblée nationale. Le Service met à la disposition des ministères, organismes, chercheurs, sa collection de dossiers. Le personnel peut répondre sur place aux demandes des personnes qui se rendent au 1020, rue Saint-Augustin, 3^e étage, Québec, G1A 1A3 ou qui y téléphonent (418-643-7596).

STAGES EN HISTOIRE À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

*Lucie Perron-Légère
Agente d'information*

Service de la reconstitution des débats

Pour la troisième année consécutive, le Service de la reconstitution des débats, de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, offrira à l'automne à deux diplômés des universités québécoises des stages en histoire parlementaire d'une durée de un an. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant décernera à chacun d'eux une bourse de 14 500 \$. Rappelons que cette fondation créée en 1978 est une société sans but lucratif ayant entre autres pour objectif d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

Pour être admis à ces stages, les candidats devront remplir les conditions suivantes:

- être citoyen canadien ou détenir le statut de résident permanent;
- détenir un premier diplôme en histoire (baccalauréat) d'une université québécoise et poursuivre des études de 2^e ou 3^e cycle en histoire du Québec ou détenir

- une maîtrise ou un doctorat en histoire (ou l'équivalent) depuis moins de un an;
- démontrer de l'intérêt et des aptitudes pour la recherche historique;
- avoir une grande facilité à rédiger des textes ou à les remanier;
- posséder une très bonne connaissance du français et de l'anglais écrits;
- travailler au moyen du traitement de texte WordPerfect.

Le travail des boursiers consistera essentiellement à reconstituer les débats d'une session de l'Assemblée législative. Pour ce faire, après avoir pris connaissance de la conjoncture générale de l'année à laquelle ils travailleront, ils élaboreront un dossier de base comprenant des documents officiels, des journaux importants ou toute autre source intéressante. Puis ils dépouilleront systématiquement tous les journaux du Québec publiés cette année-là pour compléter la version de base. Ils pourront aussi, à l'occasion, être appelés à faire une recherche historique pour éclairer un point particulier et à participer à la rédaction de la synthèse d'une législature. Tout au long de leur stage, ils recevront l'appui et l'encadrement de professionnels expérimentés pour mener à bien leur travail.

Cette expérience permettra aux stagiaires d'approfondir leurs connaissances de l'histoire politique et parlementaire du Québec, tout en leur donnant l'occasion d'exercer leur jugement critique par la confrontation et l'utilisation de diverses sources complémentaires et parfois contradictoires. Ils participeront à une entreprise de reconstruction historique unique, dont les publications deviennent de précieux ouvrages de référence.

Les offres de candidature devront être envoyées au plus tard le 30 avril 1993. Elles seront étudiées par un comité de sélection composé de représentants du milieu universitaire et de l'Assemblée nationale. Pour tout renseignement, on pourra s'adresser au Service de la reconstitution des débats, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Québec, G1A 1A3, tél.: (418) 643-5030.
